

République Française
Département du Lot

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LE MONTAT
46090

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal :	En exercice :	Qui ont assisté à la réunion :
15	15	11 (dont : 2 membres ayant reçu 1 pouvoir)

Date de la convocation :
22.04.2026

Date d'affichage :
22.04.2026

ETAIENT PRESENTS : Jean - Paul MOUGEOT (Maire), Magalie MIQUEL (1ère Adjointe) (ayant reçu pouvoir de Fabienne PEREIRA), Pierre REDOULES (2ème Adjoint), Joëlle VANBESIEN (3ème Adjointe) (ayant reçu pouvoir de Laetitia VAIRON), Jean – Pierre GOURGOU (4ème Adjoint), Martine CARRIER (Conseillère Municipale), Pierre FONTAINE (Conseiller Municipal), Peter BOUHRAOUA (Conseiller Municipal Délégué), Marc CHASTAGNER (Conseiller Municipal Délégué), Aurélie TINUR (Conseillère Municipale), Eloïse BRUGIDOU (Conseillère Municipale).

ETAIENT EXCUSES : Pascal IMBERT (Conseiller Municipal), Bertolino TORRES (Conseiller Municipal), Laetitia VAIRON (Conseillère Municipale Déléguée) (ayant donné pouvoir à Joëlle VANBESIEN), Fabienne PEREIRA (Conseillère Municipale) (ayant donné pouvoir à Magali MIQUEL).

SECRETARIE DE SEANCE : Aurélie TINUR.

L'an deux mille vingt – six et le vingt – huit AVRIL à dix – neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en réunion ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire : Mr Jean – Paul MOUGEOT.

Délibération N° : 2026 / 04 / 14 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Désignation d'un Secrétaire de séance :

Mme Aurélie TINUR est désignée.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2026 / 04 / 15 - Rapporteur : Mr Marc CHASTAGNER :

Compte de Gestion 2025 du Trésorier.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2026 / 04 / 16 - Rapporteur : Mr Marc CHASTAGNER :

Compte Administratif 2025 du Maire – Ordonnateur.

Le Maire s'étant retiré de la salle du Conseil Municipal pour cette délibération, l'examen de ce point de l'ordre du jour est donc effectué sous la présidence de la 1ère Adjointe.

Approuvée à l'unanimité

Délibération N° : 2026 / 04 / 17 - Rapporteur : Mr Marc CHASTAGNER :

Affectation des résultats du Compte Administratif 2025 du Maire – Ordonnateur.

A compter de l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Maire a réintégré la salle du Conseil Municipal et a présidé à nouveau la réunion.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2026 / 04 / 18 - Rapporteur : Mr Marc CHASTAGNER :

Budget primitif 2026.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2026 / 04 / 19 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.

Approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 22 H 30.

Les délibérations et leurs annexes sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie de LE MONTAT (aux jours et heures habituels d'ouverture).

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A. TINUR.

LE MAIRE :

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold horizontal stroke with a vertical stroke intersecting it near the right end.

J.P.. MOUGEOT.